

CORONAVIRUS COVID-19

DISTRIBUTION DE MASQUES

DIMANCHE 10 MAI



Salle Ourouspoure
Mur à gauche Pilota Plaza
Salle La Perle

Afin de permettre à chaque habitant de la commune de disposer gratuitement d'un masque en tissu lavable pour le déconfinement progressif prévu à la date du 11 mai, la municipalité de Saint-Pierre d'Irube/Hiriburu a commandé 12.000 masques.

QUAND ?

La distribution des masques aura lieu ce **dimanche 10 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h** dans deux des bureaux de vote de la commune (Ourouspoure et Mur à gauche Pilota Plaza) et à la salle La Perle. Les personnes qui ne peuvent se déplacer ce dimanche 10 mai, pour des raisons professionnelles ou personnelles, sont invitées à se présenter à une seconde distribution qui aura lieu le mercredi 13 mai, de 9h à 12h, à la salle La Perle.

OÙ ?

Vous pourrez retirer les masques dans les lieux de distribution indiqués au dos de ce document en fonction de l'adresse de votre domicile.

POUR QUI ?

Un masque sera remis à chaque habitant de la commune à partir de 10 ans.

Afin de limiter les déplacements et par mesure de sécurité, une seule personne devra se déplacer pour retirer la totalité des masques du foyer.

Il faudra présenter la pièce d'identité de chaque personne pour laquelle un masque est retiré ou bien le livret de famille.

QUEL MASQUE ?

Le masque en tissu est homologué et répond aux exigences techniques de la norme AFNOR, il est lavable et réutilisable. Ce masque dit "barrière" évite la projection vers l'entourage de gouttelettes émises par le porteur, il le protège aussi contre les projections émises par une personne en vis-à-vis. De taille unique adulte, il n'est pas délivré aux enfants conformément aux préconisations.

Une notice d'utilisation sera également remise.

Le port du masque est **complémentaire** des indispensables **gestes barrières** et du respect des règles civiques de **distanciation physique**.

LIEUX DE DISTRIBUTION :

Local n° 1 : salle La Perle (29 avenue de la Basse Navarre)

Sont concernées les personnes votant habituellement à la salle Euskal Izarra et celles votant à la Mairie

Local n° 2 : Salle polyvalente Ourouspoure (2 bis rue d'Ourouspoure)

Local n° 3 : Mur à gauche Pilota Plaza (1 rue Etcherouty)

LOCAL n° 1 : SALLE LA PERLE

Allée d'Angely, rue du Basté, place du Basté, allée de Bordenave, rue de Candelé, rue Détroyat, esplanade Henri Toulet, rue Hiriarte, rue des Hirondelles, chemin de Jupiter, ave du Labourd, allée des Magnolias, place Gilbert Desport, rue Marie Garay, place des Mésanges, impasse du Parc, allée des Platanes, allée Bihotza, Allée Dussard, allée Ildoa, allée Arto Landa, impasse du Hillans, allée des Silex.

Rue d'Ametzondo, rue de Baratahegi, rue de la Barthe, ave de la Basse Navarre, allée d'Errekaldea, chemin Haize Eihera, Allée Malda Ttipia, rue de Heldu, chemin de Lanot, allée du Lavoir, rue de Léger, rue Mi-coteau, rue d'Ourouty, rue de Tichené, allée de Trentin, Plaza Berri, Allée Jean-Claude Guérobé, allée Goxa Leku, rue Bartaburu, rue Penttoka, Chemin Espérance, rue Erdian.

LOCAL n° 2 : SALLE POLYVALENTE DU GROUPE SCOLAIRE D'OUROUSPOURE

Chemin d'Arthague, rue d'Artzamendy, chemin de Barbera, rue de Bel Air, chemin de La Borde, route des Cimes (numéros pairs), chemin Etamendia, chemin de Galharet, chemin Harrichurry, route du Hillans, Allée Iguski Eder, chemin de Kurutz, chemin de la Cale, chemin de Lacouloucia, rue de Larrun, côte de Losté (numéros pairs), rue de Mendixka, route de Mentaxurri (numéros pairs), chemin de Mispiracoitz, rue de Mondarrain, chemin d'Ourthoua, rue Uralde, rue Urgain, rue de Lohizun, rue des Ecoles, chemin de la Forge, rue de Harria, rue d'Ourouspoure, allée Pekada, allée Arpéa, allée Larregia, allée Masounette, allée Oiharzabal, chemin de Larreboure, chemin de Losté.

LOCAL n° 3 : MUR A GAUCHE PILOTA PLAZA

Impasse Ainhara, rue d'Alminoritz, ave Ametz Lurra, rue de Borda, rue Castelnau, route des Cimes (numéros impairs), allée des Ecureuils, chemin d'Escoutepluye, rue d'Etcherouty, allée d'Harretche, rue Harrobi Alde, ave Harrokan, allée d'Arotzaenea, rue de Hitce, rue Iguskian, ave Oihan Argi, allée du Parc des Sports, ave de la Soule, rue Phago Alde, allée du Tennis, allée Gau Ainara, rue Kurutxeta, allée Malda Gora, impasse des Pins, impasse Mendi Alde, allée des Sources, chemin de Mastouloucia, chemin de Sagardia, chemin de Joantenia, chemin Pentze Alde, impasse Larrepunta, allée Hiriberry, allée des Cerisiers, impasse Hego Alde, chemin de Bardos, allée des Bouvreuils, allée des Mimosas, côte de Losté (numéros impairs), route de Mentaxuri (numéros impairs), chemin de Marichoury, allée Salvat Hardoy, rue Zaldiska, route de Villefranque, allée Gisu Labea, rue Basahuntz.

Prenez soin de vous et des autres, zain zkitzue zuen burua eta bertzeak,



**Hiriburu
Saint-Pierre d'Irube**

Le Maire,

Alain IRIART